
LA CR IX

DE SAINT-GILLES

N° 149 Avril 2016

« Vous tous, marchez sous la croix et criez : "Toulouse"
C'est pour la croix que nous avons tout laissé,
pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel »

Raymond de Saint-Gilles

Joyeuses Pâques

Nous croyons que le troisième jour après sa mort, Notre-Seigneur Jésus-Christ est ressuscité glorieux d'entre les morts. La résurrection, vérité fondamentale du christianisme, est niée par toutes les formes de rationalisme, c'est-à-dire par tous ceux qui refusent de considérer comme vrai, et même simplement comme possible, ce que leur raison ne peut pas démontrer logiquement comme nécessaire.

La résurrection, c'est-à-dire le fait que Notre-Seigneur redonne vie à son corps après sa crucifixion et sa mort, est possible parce que Notre-Seigneur n'est pas une simple personne humaine. C'est parce que le Christ est une Personne divine, c'est parce que son humanité est unie à la Personne divine du Verbe, qu'il a un pouvoir divin. En termes techniques de théologie, Jésus peut se ressusciter lui-même par sa propre puissance, grâce à l'union hypostatique.

Par conséquent, ceux qui nient la possibilité et la réalité de la résurrection de Notre-Seigneur le font parce qu'ils nient sa divinité.

Bien entendu, la résurrection de Notre-Seigneur reste un fait impressionnant. Cependant, elle avait déjà été annoncée, d'après l'interprétation de saint Pierre et de saint Paul (Actes des Apôtres, II, 24 sqq et XIII, 35 sqq) dans le psaume XV, v. 10 : « Tu ne laisseras pas mon âme dans le domaine des morts et tu ne permettras pas que ton Saint voie la corruption. » Le prophète Isaïe (LIII, v.10) suppose la résurrection du Messie qui s'est offert comme victime et qui « vivra longtemps » et exécutera le plan de Yahvé.

Le Christ a prédit de la façon la plus précise qu'il ressusciterait le troisième jour après sa mort (voir Mathieu, XII, 40 ; XVI, 21 ; XVII, 22 ; XX, 19 ; XXVII, 63 ; XXVIII, 6 ; Jean, VI, 19). De plus, la réalité de la résurrection est prouvée par le tombeau vide – un enlèvement secret du corps était exclu, étant données les circonstances – et

par les nombreuses apparitions où Jésus a parlé avec les siens, s'est laissé toucher par eux et a mangé avec eux (cfr Mathieu, XXVIII ; Marc, XVI ; Luc, XXIV ; Jean, XX-XXI ; I Cor., XV, 3 sqq). Enfin, la résurrection du Christ se trouve au centre de la prédication apostolique : « Les apôtres rendaient témoignage avec beaucoup de force à la résurrection du Seigneur Jésus » (Actes, IV, 33). À entendre l'écho de la prédication apostolique dans les Actes (I, 22 ; II, 24-32 ; III, 15 ; XIII, 30 sqq ; XVII, 3-18 ; XXVI, 23), on a l'impression que la résurrection a fini de convaincre les Apôtres de la divinité de Notre-Seigneur, et donc de la vérité de sa doctrine et de la réalité de la Rédemption qu'il a effectuée.

Enfin, il faut redire que le corps de Notre-Seigneur ressuscité était glorifié, comme on le voit dans les circonstances des apparitions et de son affranchissement des limites de l'espace et du temps. Jésus avait conservé les marques de ses plaies, comme témoignages de son triomphe sur la mort : « Avance ton doigt et regarde mes mains. Avance ta main et mets-la dans mon côté. Et ne te montre plus incrédule mais croyant. » (Jean, XX, 27).

Pour Notre-Seigneur lui-même, la résurrection a été l'entrée dans la gloire, récompense de son abaissement volontaire dans la Passion. Les méchants se sont acharnés à souiller, à frapper, à blesser la chair sainte du Sauveur ; n'était-il pas juste que son saint corps fût glorifié ? La résurrection est aussi l'image de notre résurrection spirituelle (Romains, VI, 3 sqq) et l'image et le gage de notre résurrection corporelle future (I Cor., XV, 20 sqq ; Philippiens, III, 21).

Dans la joie de la résurrection du Christ souffrant et crucifié, dans le progrès de notre résurrection spirituelle et dans la foi dans notre résurrection corporelle future, passons de joyeuses fêtes de Pâques.

Abbé Joël Malassagne

LE SAINT CURÉ D'ARS ET L'EXTRÊME-ONCTION

Parmi les sept sacrements institués par Notre-Seigneur Jésus-Christ, il y en a un dont on n'évalue pas suffisamment l'importance, c'est le sacrement de l'Extrême-Onction appelé aussi sacrement des malades. Voici l'extrait d'un sermon du saint curé d'Ars nous rappelant l'importance et les bienfaits de ce sacrement. : « Le sacrement de l'Extrême-onction a été institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour le soulagement spirituel et même corporel des pauvres malades. Pour notre âme, elle est sûre d'y trouver toujours la santé, si elle est bien préparée ; et, de même, notre corps y trouve aussi la santé, si elle peut être utile à la gloire de Dieu et à notre salut. Saint Jacques nous dit : « *Si quelqu'un est malade, faites venir le ministre de l'Église, qui fera sur lui les onctions, et le Seigneur effacera ses péchés et lui rendra la santé du corps* » De sorte que, non seulement nous recevons la santé de notre âme, c'est-à-dire, le pardon de nos péchés, mais encore une grâce de **force**, pour nous défendre contre le démon, qui redouble ses attaques à ces derniers moments, espérant toujours nous perdre avant notre mort. Bien plus, ce sacrement répand dans nos âmes une douce consolation ; il ranime notre confiance en Dieu, il nous le fait considérer, non comme un juge sévère, mais comme un bon Sauveur et un tendre Père, qui vient pour nous consoler, et nous encourager par l'espoir de la récompense qu'il nous prépare.

Il est vrai que par le sacrement de Pénitence, tous nos péchés nous sont déjà pardonnés ; mais le sacrement de l'Extrême-onction achève de nous purifier de tous les péchés véniels que nous pouvons avoir commis depuis ce temps-là. Hélas ! Que de fautes, dont ces pauvres malades se rendent coupables ! Tantôt ils murmurent dans leurs souffrances, tantôt ils ne se soumettent pas bien à la volonté de Dieu ; une autre fois, ils s'occupent trop d'affaires temporelles ; un autre moment, ils seront de mauvaise humeur contre ceux qui en ont soin. Voilà les fautes qu'un pauvre malade commet ordinairement. Elles sont légères, c'est vrai, mais elles ne laisseront pas que de le conduire bien des années en purgatoire. C'est pour cela que les saints Pères appellent ce sacrement « la perfection du sacrement de Pénitence ». Vous

voyez qu'il nous procure une grâce bien précieuse en nous donnant le bonheur d'aller voir Dieu, aussitôt après notre mort. De plus, il nous fortifie contre les tentations du démon, qui en ce moment sont plus fortes et plus fréquentes.

En effet, c'est principalement dans nos maladies que le démon, comme nous dit saint Pierre, roule autour de nous pour nous dévorer ; soit en nous portant au désespoir, en nous faisant considérer nos péchés comme trop grands pour être pardonnés, ainsi veut-il nous faire perdre toute espérance ; soit encore par la présomption, en nous persuadant que nous n'avons rien à craindre, que Dieu ne nous a pas créés pour nous damner ; avec cette vaine espérance, nous mourons dans notre péché, et nous sommes perdus. Ce sacrement, au contraire, nous fait tenir un juste milieu : il nous donne une crainte salutaire, qui, en nous faisant nous amender, ne laisse pas que de nous faire espérer en la miséricorde de Dieu, et nous engage à prendre tous les moyens que le bon Dieu nous a donnés pour assurer notre salut.

Un autre bien que produit en nous ce sacrement, c'est de nous rassurer contre les frayeurs de la mort. Si la crainte du jugement à subir nous effraie, ce sacrement nous rassure, en nous faisant penser qu'à la vue du sang adorable de Jésus-Christ dont nous sommes tout couverts, il est impossible que le Père Éternel ne veuille pas nous reconnaître pour son ouvrage, pour ses fils, ses enfants et les chrétiens de son royaume. Ce sacrement fortifie encore le malade, il lui fait supporter ses souffrances avec patience et résignation à la volonté de Dieu ; bien plus, il adoucit ses douleurs, et elles lui paraissent moins violentes. Nous savons bien, il est vrai, ce qu'est la souffrance ; plusieurs d'entre nous, ont éprouvé des douleurs bien violentes ; mais aucun d'entre nous ne sait ce que l'on souffre pour mourir.

LA CITATION DU MOIS Jésus-Christ a tant aimé l'humilité qu'Il a trouvé le secret de la pratiquer même après la résurrection, dans son état de gloire. Voyez Jésus au St-Sacrement, quel anéantissement ! Pourquoi cela ? Pour pouvoir toujours nous dire : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ». *St Pierre-Julien Eymard*

ÉPHÉMÉRIDES D'AVRIL 2016

	Notre-Dame du Férétra TOULOUSE	Prieuré St Dominique GRAGNAGUE	École St Jean Bosco TOULOUSE	Cours Notre-Dame de l'Assomption MONTAUBAN
vendredi 1^{er} avril Vendredi de Pâques <i>1^{er} vendredi du mois</i>	17h30 : Heure Sainte et confessions 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
samedi 2 avril Samedi in Albis <i>1^{er} samedi du mois</i>	15h00 : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 17h00 : office du Rosaire 17h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 3 avril Dimanche in Albis (de Quasimodo) - Octave de Pâques	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 4 avril Annonciation de la Très Sainte Vierge Marie	17h30 : confessions 18h30 : messe chantée			8h00 : messe basse
mardi 5 avril St Vincent Ferrier, confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
mercredi 6 avril de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
jeudi 7 avril de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
vendredi 8 avril de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
samedi 9 avril De la Sainte Vierge	15h00 : permanence du prêtre (abbé Malassagne) 18h30 : messe basse			7h30 : messe basse
dimanche 10 avril 2 ^{ème} Dimanche après Pâques (Dimanche du Bon Pasteur)	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 11 avril St Léon 1er, pape, confesseur et docteur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	8h00 : messe basse
mardi 12 avril de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	7h15 : messe basse
mercredi 13 avril St Herménégilde, martyr	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			7h15 : messe basse
jeudi 14 avril St Justin, martyr	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		17h00 : messe basse	11h15 : messe basse
vendredi 15 avril de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	7h15 : messe basse
samedi 16 avril De la Sainte Vierge	15h00 : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 17 avril 3 ^{ème} Dimanche après Pâques	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 18 avril de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			18h30 : messe basse
mardi 19 avril de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			7h15 : messe basse
mercredi 20 avril de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			7h15 : messe basse
jeudi 21 avril St Anselme, évêque, confesseur et docteur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		17h00 : messe basse	11h15 : messe basse

vendredi 22 avril Sts Soter et Caius, papes et martyrs	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	7h15 : messe basse
samedi 23 avril De la Sainte Vierge	15h00 : permanence du prêtre (abbé Malassagne) 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 24 avril 4 ^{ème} Dimanche après Pâques	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe basse
lundi 25 avril St Marc, évangéliste	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	18h30 : messe basse
mardi 26 avril Sts Clet et Marcellin, papes et martyrs	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	7h15 : messe basse
mercredi 27 avril St Pierre Canisius, confesseur et docteur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			7h15 : messe basse
jeudi 28 avril St Paul de la Croix, confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		17h00 : messe basse	11h15 : messe basse
vendredi 29 avril St Pierre de Vérone, martyr	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	7h15 : messe basse
samedi 30 avril Ste Catherine de Sienne, vierge	15h00 : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 18h30 : messe basse			8h00 : messe chantée
dimanche 1^{er} mai Saint Joseph Artisan, époux de la Bse vierge Marie	8h00 : messe basse Pas de messe à 9h00 10h30 : grand'Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée

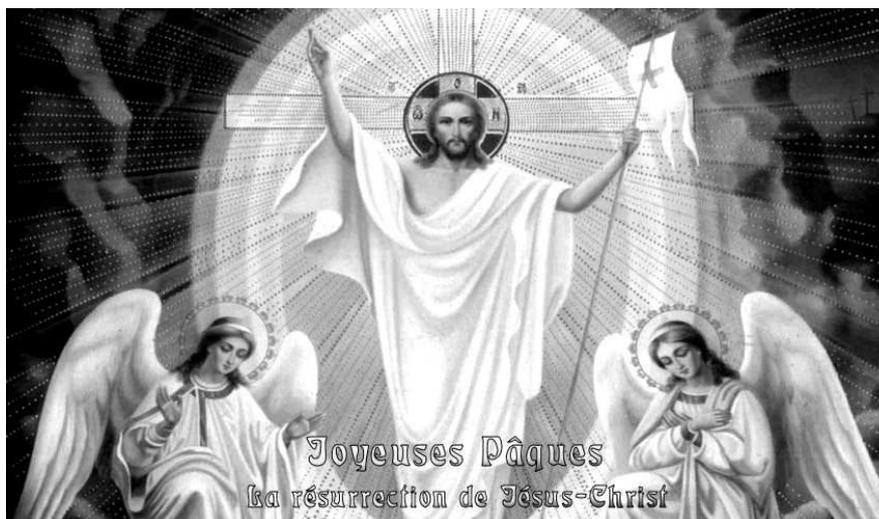
Carnet paroissial

Baptême : DESAUTARD Domitille, le 20 février au Férétra

Dimanche 1^{er} mai 2016

9h00 : Consécration de l'église de l'école Saint-Joseph des Carmes
Après-midi : Confirmations par Son Excellence Mgr Fellay.

Messieurs les Abbés Vianney de LEDINGHEN et Florent MARIGNOL ont reçu le sous-diaconat à Écône le 12 mars 2016.



Prieuré saint Dominique
2245 av. des Platanes
31380 GRAGNAGUE
tél. : 05 61 74 27 93

Chapelle N.D. du Férétra
Place saint Roch
31400 TOULOUSE
tél. : 05 61 55 42 88

Cours N.D. de l'Assomption
93, av. Marceau Hamecher
82000 MONTAUBAN
tél. : 05 63 91 27 61

École Saint-Jean Bosco
14 rue des Artistes
31200 TOULOUSE
tél. : 05 61 57 32 50